

UNE TRANSITION JUSTE AU SEIN DE L'ACCORD DE COPENHAGUE CCNUCC ?

La CCNUCC se doit de faire passer un message d'espoir : un monde respectueux du climat est possible, et des emplois et revenus décents peuvent exister pour tous ! Un appel à la justice sociale est essentiel pour établir un consensus large et intégrer les besoins sociaux au sein des politiques climatiques. Tout pays a un rôle à jouer dans la résolution de la problématique du changement climatique. Les pays développés doivent montrer l'exemple en termes de réductions d'émissions, et fournir des fonds suffisants pour l'adaptation afin de donner de meilleures chances au développement durable et à la justice sociale. Les pays en développement seront seulement en mesure de changer la nature de leur croissance si ils reçoivent les fonds et la technologie nécessaires pour entreprendre ces mesures.

Nous appelons donc les négociateurs et les parties prenantes à :

- Soutenir les références à la nécessité d'une Transition Juste dans la section « Vision partagée ».
- Soutenir les politiques de Transition Juste à CHAQUE étape :

Politiques d'adaptation et d'atténuation

- Des évaluations précoces de la vulnérabilité sociale et de l'emploi
- Consultation et participation active de toutes les parties prenantes, y compris les syndicats, dans la création, la politique et le contrôle de politiques de lutte contre le changement climatique

- Des mesures d'accompagnement DES COMMUNAUTÉS dans le débat sur les « mesures de réponse »
- Des politiques actives du marché du travail intégrées dans les politiques climatiques
- Le respect des Conventions mises en application dans la Déclaration de l'OIT relative aux Principes et droits fondamentaux au travail (1998).

Finance

- Orientation des fonds vers des investissements créateurs d'emplois verts et de qualité et « écologisant » les secteurs traditionnels.
- Financement d'une diversification économique et de politiques de transition juste.

Technologie

- Promotion de la formation des travailleurs et l'apprentissage des technologies respectueuses de l'environnement et résilientes au changement climatiques au sein des stratégies de développement des capacités.
- Promotion des stratégies d'innovation sociale afin de faciliter le changement des comportements et des organisations, tout en accompagnant le déploiement durable des technologies.



La Transition Juste entre dans le cadre d'une série de propositions syndicales pour les négociations de la CCNUCC. Consultez toutes les propositions syndicales sur : <http://climate.ituc-csi.org>. Pour plus information, merci de contacter l'ITUC au : +33 6 77 69 94 29 ou anabella.roseberg@ituc-csi.org



LE MOUVEMENT SYNDICAL ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE TRANSITION JUSTE : UN CHEMINEMENT EQUITABLE POUR PROTEGER LE CLIMAT



Pour garantir l'intérêt économique, social et environnemental de tous les peuples du monde, la problématique du changement climatique planétaire se doit d'être abordée. Une action d'atténuation ambi-

**UNE TRANSITION JUSTE
VERS UNE ÉCONOMIE À
FAIBLE CONSOMMATION
DE CARBONE EST
POSSIBLE, ET PEUT FAIRE
DE LA LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE UN MOTEUR
DE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE DURABLE
ET DE PROGRÈS SOCIAL.**

teuse est essentielle pour léguer un monde durable à nos enfants et pour faire en sorte que nos objectifs sociaux et de développement puissent être atteints. Ces actions devront être partagées et réparties équitablement entre

et au sein même de nos pays : le partage de la charge doit reposer sur les principes de responsabilité et de capacité. Une transition juste vers une économie à faible consommation de carbone est possible, et peut faire de la lutte contre le changement climatique un moteur de croissance

économique durable et de progrès social. L'économie devra être réorganisée ; nous demandons donc un processus de transformation de chaque secteur économique en secteur d'activité durable.

Le mouvement syndical international est un fervent défenseur de toute action ambitieuse de lutte contre le changement climatique visant à encourager la croissance sur la voie d'un développement réellement durable, tout en assurant le progrès social et un traitement des autres défis environnementaux.

La « transition juste » est un outil conceptuel que le mouvement syndical partage avec la communauté internationale visant à assurer un cheminement en douceur vers une société plus durable, et dans l'espoir qu'une « économie verte » puisse maintenir des emplois et sources de revenu convenables pour tous.

UNE TRANSITION JUSTE EST REQUISE

UN OUTIL POUR UN CHEMINEMENT RAPIDE ET ÉQUITABLE VERS UNE SOCIÉTÉ FAIBLEMENT ÉMETTRICE DE CARBONE ET RÉSILIENTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 La création de vraies perspectives vertes : d'importants plans d'investissement devront être établis pour développer un politique durable à long terme, en vue de maintenir et créer des emplois décents ? et « verts », d'« écologiser » les lieux de travail et de développer et déployer la technologie.

- **Exemple** L'Observatoire français de conjoncture économique a annoncé la création de 500 000 emplois verts d'ici 2020 découlant de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, la valorisation, les transports propres, et l'efficacité énergétique du bâtiment. Au Japon, le nombre d'emplois dans le secteur des industries environnementales est prévu de doubler, comptabilisant 2,8 millions d'individus d'ici 2020.

2 Des bases saines : la recherche et l'évaluation précoce des impacts sur la société et l'emploi sont essentiels pour mieux se préparer au changement.

- **Exemple** La Confédération européenne des syndicats (CES) a étudié les répercussions potentielles sur l'emploi d'une réduction de 40 % du CO₂ émis par l'Union européenne d'ici 2030. L'étude souligne le besoin d'une politique claire et prévisible en matière de changement climatique, d'investissements importants dans la recherche et le développement, l'énergie renouvelable de production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE), les systèmes de transports en commun et la rénovation de bâtiments, ainsi que d'instruments économiques bien conçus, intégrant l'impact sur les foyers à faibles revenus et sur les industries énergivores. Une nouvelle étude poussée portant sur le changement climatique, les nouvelles politiques industrielles

et les solutions aux crises climatiques et économiques est en cours de réalisation.

3 Débattons-en ! Les gouvernements se doivent de consulter et d'encourager la participation officielle et institutionnelle des syndicats, employeurs, communautés et tout groupe affecté par cette transformation. La consultation et le respect des droits de l'homme et du travail sont de mise pour assurer une transition en douceur et efficace vers une société durable.

- **Exemple** Les syndicats (CCOO & UGT), gouvernement et organisations patronales espagnoles ont adopté une tribune de dialogue social tripartite sur le changement climatique pour prévenir, éviter et atténuer les effets potentiellement indésirables qui pourraient découler de la mise en conformité avec le protocole de Kyoto, tout particulièrement concernant la compétitivité et l'emploi.

4 Formez vos travailleurs et le futur s'offre à vous : des changements institutionnels requièrent la formation des travailleurs et travailleuses aux technologies et processus dits « propres » ; ceci est l'un des principes clés pour intégrer et développer de nouvelles technologies et débloquer le potentiel d'investissements verts. Il faudra donc prévoir des congés formation pour l'acquisition de ces nouvelles compétences.

- **Exemple** L'union ouvrière argentine du bâtiment UOCRA œuvre pour la formation des travailleurs dans le secteur des énergies renouvelables, tout en offrant aux travailleurs des compétences certifiées en installation biogaz, chauffe-eau solaire, énergie solaire et éolienne.

5 Il est aussi question de protection ! La vulnérabilité peut être source de réticence pour le soutien au changement. Les programmes de protection sociale, y compris les politiques actives du marché de l'emploi (la sécurité sociale, notamment des programmes d'assurance sociale et de garantie de l'emploi public, des programmes des travaux publics créateurs d'emplois pour les chômeurs et travailleurs à faible revenu, une stabilité de revenu, et des services de placement, entre autres) sont essentiels pour assurer une transition juste.

- **Exemple** La législation américaine Clean Energy and Security Act [pour l'énergie propre et la sécurité] votée en 2009 inclut un chapitre dédié aux « Emplois verts et à la transition de la main d'œuvre » visant à établir un "Climate Change Worker Assistance Fund" [Fonds d'assistance pour les travailleurs affectés par le changement climatique], et fournissant une aide au revenu, une couverture médicale, des conseils en carrière, ainsi que des services éducatifs et de spécialisation professionnels aux travailleurs lésés par la loi fédérale sur le changement climatique. Cette loi prend aussi des dispositions pour la création d'un centre d'échange, d'information et de ressources en matière de formation professionnelle dans le secteur des énergies renouvelables, et un "Green Construction Careers demonstration project" [projet de démonstration dans le secteur de la construction écologique]. De plus, une législation de relance économique attribue 1 milliard de dollars à la formation emplois verts.

Une protection sociale est de plus nécessaire pour pallier aux impacts du changement climatique et aux événements climatiques extrêmes sur les plus pauvres et les plus vulnérables (par exemple le « super cyclone » Indien qui fit plus de 10 000 morts, détruisit des millions d'habitations, plus de 80 % des cultures sur pieds, et engendrait une perte de près de 454 000 têtes de bétail).

6 Pas de taille unique : chaque région et chaque communauté à risque devra se munir d'un plan de diversification économique... une adaptation livrée au marché ne peut que conduire à la souffrance et à une opposition aux mesures climatiques.

- **Exemple** La tendance générale de remplacement de la production de riz par celle des mangues dans la région semi-aride du Bangladesh est certes correcte d'un point de vue économique et agronomique, mais sans planification ou consultation locale, n'en est qu'un risque d'agitation sociale. La mangue est moins intensive en main d'œuvre, et donc préjudiciable à un tiers des foyers de la région dépendant de leurs emplois de journalier agricole. Il faudra adapter les politiques générales aux conditions locales afin d'introduire des politiques réellement durables. Les communautés devront être consultées et impliquées dans la prise de décision liée à la production de nourriture/l'agriculture.

**QUELS SONT
LES ÉLÉMENTS
D'UNE
TRANSITION
« JUSTE » ?**

